

rence nationale sur les forêts qui doit avoir lieu la semaine prochaine et à laquelle prendront part des représentants des gouvernements provinciaux, de l'industrie et du commerce. Les syndicats ouvriers seront-ils représentés?

L'hon. Maurice Sauv  (ministre des For ts): Non, monsieur l'Orateur.

M. Orlikow: Le ministre envisagerait-il la possibilit  d'y inviter des repr sentants des syndicats,  tant donn  que la main-d'œuvre sera nettement r duite dans cette industrie d'ici quelques ann es par suite de changements technologiques?

L'hon. M. Sauv : Volontiers, monsieur l'Orateur.

LES FAILLITES

LE MANDAT DU COMIT 

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erik Nielsen (Yukon): Le ministre de la Justice me dirait-il s'il se souvient maintenant du mandat donn  au comit  de trois membres, institu  pour enqu ter sur les faillites? Si ce mandat a  t  donn  pas  crit, l'honorable repr sentant est-il pr t   d poser le document?

L'hon. Lucien Cardin (ministre de la Justice): Oui. Les membres du comit  ont re u des directives tr s g n rales au sujet de toute la question de la loi sur les faillites. Ces directives ont  t  expos es dans la correspondance que j'ai  chang e avec les membres du comit  et je ne vois aucun inconv nient   d poser la correspondance. Je le ferai aussit t que possible.

Tandis que j'ai la parole, j'en profite pour r pondre   des questions du chef de l'opposition et du d put  du Yukon. On m'a demand  si les  tudes en cours en vue de reviser la loi sur les faillites ne permettraient pas   certaines personnes coupables d'irr gularit s aux termes de la loi actuelle d' chapper aux cons quences de leurs actes,   moins que nous prenions des mesures pour suspendre l'application de ces r gles l gislatives   l' gard de certaines poursuites pour faillite, au moins pour la dur e de l' tude de ce comit .

Monsieur l'Orateur, je ne vois pas de rapport entre les limites de temps prescrites pour l'institution de poursuites et les  tudes en cours. Tout d lit aux termes de la loi sur les faillites serait examin  par les autorit s appropri es conform ment   la loi actuelle. Ces irr gularit s ne seraient pas mises au jour par le travail du comit . En outre, les poursuites comme celles qui sont men es dans le Qu bec pour un d lit qu'on a appel 

faillite frauduleuse sont des d lits selon le Code criminel. Ce sont des crimes tels que le crime d'incendie et la fraude. Ce sont des d lits passibles de poursuite pour lesquels il n'existe aucune limite de temps quant   la mise en accusation.

M. Nielsen: Question suppl mentaire. Tout d'abord, puis-je demander au ministre s'il d posera le texte du mandat, reproduit dans la correspondance adress e aux trois membres du comit , avant de pr senter ses cr dits, pour permettre de les discuter d'une mani re intelligente et efficace? Deuxi mement, on me permettra de signaler au ministre, au sujet de sa r ponse aux questions d'hier...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous pla t.

M. Nielsen: ...que nulle part...

M. l'Orateur: A l'ordre. Il n'est pas permis au d put  de signaler des d tails   propos d'une r ponse du ministre. Il peut poser une autre question s'il le d sire.

M. Nielsen: Je pose la question de privil ge ou j'invoque le R glement, monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Favreau: Lequel?

M. Nielsen: ...le ministre a voulu me pr ter des paroles et alt rer le compte rendu   l' gard des questions que je lui ai pos es hier. S'il veut bien relire le texte, il verra que je n'ai parl  ni de d lits ni d'irr gularit s, mais plut t de poursuites en vertu de la loi.

M. l'Orateur: Le d put  sait qu'il a le droit de poser des questions et, s'il n'est pas satisfait de la r ponse du ministre, il peut poser une question suppl mentaire. Mais il ne peut commenter la r ponse du ministre.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le R glement. Si le ministre d sire faire des d clarations de ce genre, il devrait les faire   l'appel des motions.

L'hon. M. Cardin: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au d put  de Villeneuve.

[Fran ais]

LES AFFAIRES EXT RIEURES

A PROPOS DE L'EXP DITION D'EFFECTIFS CANADIENS AU VIETNAM

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R al Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je d sire poser une question   l'honorable secr taire d' tat aux Affaires ext rieures.